

Utilisation des installations scolaires

Frais d'utilisation

Les frais de location varient selon les quatre types d'organismes suivants :

Type A - Activités éducatives des écoles et du Conseil

Notez : le type A est le seul groupe à être couvert sous les assurances du CSCDGR.

- Cérémonies de graduation
- Activités parrainées par l'école et surveillées par un membre du personnel (p.ex. : danse d'école)
- Activités du Conseil.
- Activités parascolaires (p.ex. : activités artistiques, récréatives et socioculturelles, scientifiques et sportives)
- Activités du conseil d'école.
- Programmes parrainés par une institution postsecondaire.

Type B - Autres groupes sans but lucratif

- Organismes culturels
- Sociétés (p.ex.: cancer, diabète, etc.)
- Centres de santé communautaire/Bureau de santé Porcupine
- Groupes d'aînés
- Groupes religieux catholiques (p.ex. : chevaliers de Colomb)
- Groupe de jeunes détenant un statut officiel et surveillé par un adulte responsable (ex. Louveteaux, Scouts, Jeannettes, Guides, etc.).
- Usage récréatif (p.ex.: ballon-panier, ballon-volant, badminton, hockey intérieur, soccer, « scrapbooking », etc.)

Type C - Organismes à but lucratif, usage commercial et usage spécial

- Concerts
- Spectacles
- Entreprises de loisirs (p.ex.: pratiques/récitals de danse, club de karaté, leçons de musique/chants, yoga, tai-chi, etc.)
- Cours de conduite
- Réunions d'affaires ou cours
- Clubs sportifs
- Activités familiales (p.ex.: mariage, fêtes, réceptions-cadeaux pour bébé, fêtes pré-nuptiales, etc.)
- Tout usage des locaux qui a pour but de faire un profit à la suite de l'activité encourue.

Notez : cette liste n'est pas exhaustive. Toute demande d'usage de local ou équipement qui n'apparaît pas ci-dessus sera déterminée au moment de la demande.



Tableau - Frais d'utilisation

Installation	Type A	Type B	Type C
Auditorium - Salle - Éclairage - Système de son - Piano à concert	- aucun - aucun - aucun - aucun	- aucun - aucun - aucun - aucun	- 250 \$ - 100 \$ - 150 \$ - 50 \$
Cafétéria (sans service)	- aucun	- aucun	10 \$ / heure (max. 50\$/jour)
Gymnase - simple - double	- aucun - aucun	- aucun - aucun	- 10 \$ / heure (max. 50 \$/jour) - 20 \$ / heure (max. 100 \$/jour)
Salle de classe Bibliothèque	- aucun	- aucun	10 \$ / heure (max. 50 \$)
Champ athlétique	- aucun	- aucun	- aucun
Coûts directs - Service de sécurité - Technicien ou technicienne en audiovisuel - Entretien - Équipement - Mobilier - Autres services	- aucun - aucun - aucun - aucun - aucun - aucun	- 25\$ / heure (min. 50\$) - 50\$ / heure (min. 100\$) - selon l'entente - 25 \$ par item - à déterminer par la direction d'école - à déterminer par la direction d'école	- 25\$ / heure (min. 50\$) - 50\$ / heure (min. 100\$) - selon l'entente - 25 \$ par item - à déterminer par la direction d'école - à déterminer par la direction d'école